

0136090

CM-CIC PARTICIPATIONS IMMOBILIERES

Société Anonyme au capital de 5 800 000 € Commerce de Paris
Siège social : 6 rue de Ventadour 75001 PARIS I M R
RCS PARIS N° B 323 036 186

11 SEP. 2007

N DE DEPOT *10175*

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 2 JUILLET 2007**

L'an deux mille sept
Le 2 juillet à 15 heures,

Les administrateurs de la société CM-CIC PARTICIPATIONS IMMOBILIERES se sont réunis en Conseil au Crédit Mutuel, 34 Rue du Wacken 67000 STRASBOURG, sur convocation du Président faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion sont présents :

- Monsieur Yvon ROUSSEL
- Monsieur Paul SCHWARTZ représentant la BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL
- Monsieur Michel MICHENKO représentant le CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
- Monsieur Michel BODOY représentant CIC PARTICIPATIONS
- Monsieur Stelli PREMAOR représentant SOFINACTION
- Monsieur Daniel SCHLESINGER
- Monsieur Maurice FAUVET.

Assiste également à la réunion Monsieur Jean FEY.

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Yvon ROUSSEL préside la séance.

Monsieur Jean FEY remplit les fonctions de secrétaire.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration précédent
2. Nomination du Président Directeur Général
3. Divers.

1. LECTURE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRECEDENT

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

2. NOMINATION DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Ayant fait valoir ses droits à la retraite depuis le 30 juin 2007, Monsieur Yvon ROUSSEL informe le Conseil de sa démission en qualité d'administrateur et de Président Directeur Général de SOPARIM.

Il propose au Conseil la nomination comme administrateur, à titre provisoire, par cooptation de M. Jean-Xavier BONNET demeurant 12 allée des Tilleuls 69300 CALUIRE ET CUIRE, pour une durée de 6 années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30.09.2012.

Son entrée au Conseil suppose pour M. BONNET d'acquérir la qualité d'actionnaire par voie de cession de 1 action que la BFCM se propose de lui céder. Cette cession est soumise à l'agrément du Conseil d'Administration.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité d'agréer la cession de 1 action de la BFCM à Monsieur Jean-Xavier BONNET.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide de nommer à titre provisoire, en remplacement de M. Yvon ROUSSEL, et sous réserve de ratification par la plus prochaine Assemblée Générale, M. Jean-Xavier BONNET, pour une durée de 6 ans, soit jusqu'au 30.09.2012.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide de nommer en qualité de nouveau Président Directeur Général, M. Jean-Xavier BONNET pour la durée de son mandat d'administrateur.

Monsieur Jean-Xavier BONNET remercie les administrateurs pour leur confiance et accepte la fonction.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur.

Un Administrateur
M. FAUVET

Le Président
JX BONNET

*copie certifiée conforme
Le Président
Jean-Xavier BONNET*

